

La Lettre de la CADE

Coordination pour l'Afrique de Demain

Valoriser les potentiels, les dynamiques constructives de l'Afrique et des diasporas africaines

Trimestriel d'information— Janvier Février Mars 2019 - n° 181



Synthèse de la Table - ronde « L'Agro en Afrique, les secteurs et solutions innovants »



Éditorial

« Construire des « économies populaires de création de richesses » ? »

Ces dernières décennies, des centaines de millions de personnes seraient sorties de la pauvreté pour entrer dans la classe moyenne mondiale réputée puissante, en raison notamment d'une plus grande liberté économique, de la libéralisation des marchés, des politiques de croissance en Occident puis dans les pays émergents. Selon les « libéraux », le laisser-faire et la sécurisation de la propriété privée ont été les socles des croissances économiques et de la création de richesses. En terme macro-économique cette perception est certainement palpable par l'analyse des chiffres et des évaluations des politiques publiques.

Mais les trois quarts des citoyens et peuples de notre monde, qu'ils soient dans les pays occidentaux, les pays émergents ou les pays dit en développement, grognent car ils n'ont pas le sentiment de pouvoir s'approprier ou de participer à la croissance, et encore moins à la création de richesses.

Dans les pays dit riches, les peuples parlent de leur baisse de pouvoir d'achat et certains économistes parlent même de déclassement social et économique d'une grande catégorie de la population et de certains territoires. Il existerait une trop forte accumulation de capitaux, une concentration excessive de richesses par une très infime minorité, et une trop grande faiblesse des gouvernants politiques à organiser de nouvelles politiques de redistribution ou de répartition des richesses. Ces toutes dernières années l'expansion économique ne per-

met plus de réduire les inégalités.

En Afrique, continent dit-on d'avenir... dont une catégorie de dirigeants tentent de transformer les convoitises en économie de productivité, malgré les efforts structurels de ces 15 dernières années la majorité des peuples a coutume de dire : « Quelle est cette croissance que les « sachants » nous décrivent ? Nous on ne mange pas de la croissance ! ».

Les conjonctures et ralentissements économiques de ces dernières années dans le monde, exacerbent davantage les citoyens qui pointent et dénoncent les élites économiques et politiques. La question de la crise de confiance entre les peuples et les gouvernants, ainsi que les crises identito-politiques qu'elle engendre est internationale. Aucun pays de ce monde n'est épargné, mise à part certains pays scandinaves qui ont mis la cohésion sociale au cœur de leurs politiques publiques.

Quelles sont donc les propositions politiques et les modèles économiques proposés ? Populisme, protectionnisme, patriotismes économiques et politiques, plus grande taxation des revenus du capital et des transactions financières, pour les uns ? Développement endogène, croissance « inclusive », revitalisation des tissus productifs, zones de libre-échange, pour les autres ?

A notre niveau, nous pensons qu'il faut créer de nouveaux modèles économiques qui popularisent
(Suite page 12)

Cycle : « L'Agro en Afrique, les secteurs et solutions innovants »
« Synthèse de la Table - ronde »



Les Rencontres Africa 2018 se sont tenues les 24 et 25 septembre 2018 au Palais des Congrès de Paris. La CADE, qui en a été partenaire, a conçu la thématique et l'articulation de la table-ronde, qui a pris place le mardi 25 de 11 à 13 heures 30, « L'Agro en Afrique, secteurs et solutions innovants ».

Intervenants :

Sabhi Othmani, PDG de NCA ROUBIA ; **Hakim Marrakchi**, DG de MAGHREB INDUSTRIES ; **Rabeb Fersi**, Présidente de I.FARMING ; **Bruno Pépin**, DG de AGRO EDI EUROPE ; **Charlotte Libog**, Présidente du FA-GEM, **Didier Merle**, directeur international de CESBRON DALKIA ; **William Elong**, DRONE IN AFRICA ; **Thierry Barbaut**, Responsable, Agence des micropojects ; **Didier Renaud**, Responsable Afrique, CPME ; Mohamed Laïd Benamor, PDG du Groupe BENAMOR, Vice-Président du Forum des Chefs d'Entreprises d'Algérie

Modération : **Roland Portella**, président de la CADE ; **Marc Hoffmeister**, président de Classe Export

La table-ronde s'est déroulée en 5 parties :

- Propos introductifs
- Table 1 : Les producteurs de solutions et technologies innovantes
- Table 2 : Les accompagnateurs et promoteurs des secteurs agro et agro-innovations
- Grand témoin
- Séance de questions-réponses

Introduction



Roland Portella

Roland Portella, a posé la problématique de la manière suivante :

Les secteurs agricoles et agro-industriels en Afrique sont en recherche de modèles économiques permettant d'assurer à la fois de meilleures rentabilités des investissements et la sécurité alimentaire pour les populations. Des technologies innovantes émergent, qu'elles soient produites par des acteurs d'Afrique ou d'autres continents. Ces derniers proposent aux entreprises et coopératives agricoles ainsi qu'aux Etats d'Afrique, des solutions innovantes de production, de logistique, de distribution, d'adaptation face aux changements climatiques, de digitalisation, de services énergétiques, etc. Ces propositions proviennent non seulement d'entreprises innovantes qui les soumettent aux secteurs agricoles et agro-industriels, mais aussi d'entreprises agricoles et agro-industrielles par leurs équipes d'ingénieurs et de techniciens. Doit-on déjà parler de révolution verte 2.0 ou 3.0 dans un contexte où les importations de produits agroalimentaires d'Afrique vont passer de plus de 40 milliards de dollars en 2015 à plus de 120 milliards en 2025 ?

Synthèse de toute la Table-ronde



Marc Hoffmeister et Bruno Pépin

I. Les tendances à moyen et long terme de ces innovations agricoles

Les méthodes de production héritées de la seconde moitié du XXe siècle ont atteint leurs limites. En Afrique, des innovations technologiques émergent de plus en plus, dans tous les segments des filières agricoles et agro-industrielles. 55 % de ces innovations proviennent de pays étrangers, d'Asie, des USA et d'Europe et 45 % proviennent de pays africains (Kenya, Tanzanie, Nigeria, Ghana, Maroc, Tunisie, Cameroun, Afrique du Sud). Mais selon les trois quarts des intervenants à la table-ronde, la tendance va rapidement s'inverser dans les 10 ans à venir. En effet il existe de plus en plus d'entreprises, d'entrepreneurs, d'innovateurs et de scientifiques africains qui conçoivent et produisent en Afrique des solutions et technologies pour l'agriculture et l'agro-industrie. C'est ce que confirment certains organismes tels que la Banque Africaine de Développement, notamment à travers son programme « Technologies pour la transformation de l'agriculture en Afrique » (TAAT).

Le but est de moderniser l'agriculture africaine, grâce à la mise au point et à la diffusion à grande échelle des technologies appropriées d'accroissement de la productivité agricole sur le continent africain. Les tendances d'innovation vont vers : la gestion rationnelle de l'eau, les objets connectés à placer dans les champs agricoles pour surveiller les maladies des plantes et des cultures, les plates-formes numériques et digitales pour informer et connecter les agriculteurs aux marchés locaux et nationaux, voire internationaux, les drones pour la surveillance des espaces agricoles et la détection des maladies « agricoles » et le transport des produits agro-alimentaires notamment dans les zones trop enclavées, l'intégration des systèmes d'énergies renouvelables dans les usines agroalimentaires, les exploitations agricoles et dans la conservation des produits agricoles, les systèmes d'analyse de données propres à chaque cultures, etc...

Quelques exemples d'innovations par les intervenants à cette table-ronde

La société **I.Farming** dirigée par la Tunisienne **Rabeb Fersi**, est spécialisée dans l'édition et la conception d'applications web et mobiles pour l'agriculture, l'agroalimentaire et l'environnement. I.Farming commercialise notamment 2 solutions :



Rabeb Fersi



Un des équipements d'I.Farming

"Phyt'Eau" est une solution innovante pour l'irrigation de précision basée sur des algorithmes développés par leurs chercheurs permettant la simulation des besoins en eau d'une culture et la prédiction des doses d'irrigation en fonction de la culture, des conditions climatiques et de son stade de développement. Grâce à des capteurs au sol, dans l'air et dans les arbres, le programme Phyt'eau mesure en continu une multitude de données. C'est une solution internet des objets (IoT) qui permet aux exploitants agricoles de gérer leur irrigation quasiment en temps réel à partir de l'analyse de paramètres externes et du type de culture. L'innovation se présente sous la forme d'une station météo améliorée avec une base centrale fonctionnant sur batterie, photovoltaïque à terme, de sondes enfouies au sol et de capteurs sur les plantations. L'ensemble des données collectées toutes les 30 minutes permet d'établir toutes les heures un bulletin de conseils en irrigation selon le type de culture et le stade de développement. Les inventeurs affirment que le bénéficiaire peut profiter d'une économie de 40 % d'eau et d'une production accrue de 20 à 30 %.

"SENYA" est une plateforme conçue par les agronomes pour les agriculteurs permettant de réunir la gestion technique agronomique et la gestion financière et facilitant, ainsi, la planification, la surveillance et l'enregistrement de toutes les activités agricoles durant la saison de culture.

La société Drone In Africa dirigé par le Camerounais William Elong



William Elong et ses drones

Ses drones civils procurent des prises de vue aériennes qui permettent dans le domaine de l'agriculture un diagnostic des plantations, l'analyse des sols, la cartographie de terrains. Les composants importants de ses drones sont fabriqués localement. La partie logicielle du drone, c'est-à-dire les programmes informatiques intégrés à l'appareil, est « 100% made in Cameroun ».

Hakim Marrakchi, DG de MAGHREB INDUSTRIES est un fabricant leader dans la production de chewing-gum et de confiseries au Maroc. L'entreprise a créé une nouvelle usine à Casablanca, alimentée par une unité solaire de 1,4 MW installée sur son toit. L'entreprise réalisera d'importantes réductions, à la fois en termes de consommation d'énergie, de combustibles et de coûts, notamment une réduction des émissions de CO₂ de plus de 2 000 tonnes par an.



L'usine Maghreb Industries

Hakim Marrakchi

II Existe-t-il véritablement des marchés d'agrotechs ou d'agro-innovations en Afrique ou ne sont-elles que des niches de marché, comment les évaluer ?

La plupart des innovations qui sont créées et produites en Afrique ne sont pas des gadgets, mais répondent à des besoins concrets des producteurs agricoles et des industries de transformations agricoles. On ne peut encore parler de véritables marchés, car ces innovations manquent encore de visibilité générale, et bénéficient encore moins de soutiens des pouvoirs publics, et timidement seulement d'investisseurs privés. Néanmoins, des écosystèmes pour encadrer et faire auprès des politiques publiques et des milieux financiers la promotion des agrotechs et agro-innovations se mettent en place. Il s'agit par exemple de l'intervenante à la table-ronde Charlotte Libog qui a créé le Forum Afrique Grenier du Monde (FAGEM).



Charlotte Libog



Cette plate-forme a pour ambition d'être l'instrument de référence du secteur privé pour la transformation digitale du secteur agro-industriel en vue d'impulser une véritable dynamique favorable à l'investissement sur l'ensemble de la chaîne de valeur agricole grâce au digital. Le FAGEM a conçu une plate-forme digitale « FAGEM TRADE » afin que les producteurs et services agricoles puissent avoir de la visibilité commerciale et puissent faire la promotion de leurs activités. FAGEM TRADE met un accent particulier sur la valorisation des acteurs des productions de terroir et sur leur connexion avec les acheteurs.

D'une manière globale il faut accentuer les programmes de recherches ciblés qui peuvent faire émerger de nouveaux systèmes et modèles économiques qui intègrent les innovations au sein des secteurs agricoles. Les agrotechnologies sont une composante nodale des solutions à trouver, qui permettront à la fois de nourrir l'humanité entière et de préserver la matrice vivrière. Évaluer actuellement les agro-innovations est encore trop tôt et il n'existe pas assez de données d'ensemble dans chaque pays. Néanmoins selon le *media* Disrupt Africa, qui a réalisé des études sur agro-technologies, de 2015 à 2017 le nombre d'entreprises innovantes africaines dans ces domaines a augmenté de 118 %. Les intervenants et participants à la table-ronde pensent que pour l'instant les agrotechnologies et agro-innovations sont des niches de marchés. Mais ces entreprises et entrepreneurs pourront repenser structurellement les modes de fonctionnement pour les plus disruptives d'entre eux et devenir par la suite de véritables segments des marchés agricoles et agro-industriels.

III Le préalable des politiques publiques, de l'organisation des filières et des infrastructures de base

Certains intervenants comme Didier Renaud, estiment qu'il est peut-être trop utopique de s'enthousiasmer face à l'arrivée des agro-techs, car dans certains pays les fondamentaux ne sont pas assurés. Le potentiel agricole africain est entravé par certaines contraintes telles que le manque de canaux de distribution, la faiblesse de la production énergétique, par le déficit des voies de communication et des infrastructures. Selon lui il vaudrait mieux organiser les filières agro et la formation des agriculteurs. D'autres ont invoqué la faiblesse de la gouvernance foncière qui provoque des inégalités criardes d'accès aux terres pour des centaines de millions d'agriculteurs. A contrario de ce scepticisme, d'autres intervenants, plus optimistes, rétorquent qu'en l'état des déficits structurels dans certains pays, il ne faut pas attendre que des politiques publiques efficaces et de gros investissements lourds en mobilisation de capitaux aboutissent. En raison des urgences de développement et de sécurité alimentaire, il existe

et il faut encourager des innovations technologiques qui contribuent à l'organisation des filières, qui identifient les problématiques spécifiques dans les chaînes de valeur et qui apportent des transformations systémiques aux modes de fonctionnement classique des filières et des marchés agricoles et agroalimentaires.

En conclusion pour la CADE

Les innovations technologiques dans les secteurs agricoles et agro-industriels et le préalable des infrastructures de base ne s'opposent pas, il faut les concilier. D'où la nécessité de rendre qualitatifs et constants le dialogue public-privés et les synergies constructives dans les domaines agro entre les différentes parties prenantes : coopératives d'agriculteurs, entreprises innovantes, scientifiques, Etat et collectivités territoriales, organismes financiers. Le but étant d'aboutir à la fois à la productivité agricole, aux innovations organisationnelles, à la sécurité alimentaire, et au développement du capital humain.

Roland Portella

Courts portraits d'innovateurs dans les secteurs agricoles et agro-industriels

Le système d'irrigation de la start-up kenyane Sun Cultures



Esoko (« marché électronique » en swahili) contribue à faire changer les choses. Cet organisme à but non lucratif fournit un accès mobile à des informations commerciales essentielles, ainsi qu'à des conseils qui ont permis à 350 000 agriculteurs d'améliorer leur pratique au Ghana et en Ouganda. Le service mobile le plus populaire est un accès instantané aux cours des matières premières : un véritable outil d'aide à la décision lors des négociations ! En parallèle, Esoko fournit des préconisations sur les périodes de semis. Selon une récente étude de la New York University, publiée mi-2014, le recours à ce système a permis aux agriculteurs d'augmenter substantiellement leurs bénéfices, tout en contribuant à l'harmonisation des prix dans leurs régions.

« **Connected Eco** » est un projet de système d'irrigation connecté qui permet d'optimiser l'utilisation de l'eau dans le domaine agricole, mais également d'amoindrir la main d'œuvre manuelle sur les champs, et donc de diminuer la pénibilité du travail. La technologie permet de recueillir en temps réel, grâce à des capteurs, des données comme le niveau d'humidité et l'intensité de la lumière, et donc d'adapter l'agriculture aux besoins de chacun afin d'optimiser les rendements agricoles. Ces

données sont ensuite transmises par Wifi à une application sur smartphone ou bien par SMS. Une version pilote a été lancée au Mali, un travail sur une nouvelle version des capteurs est proposé à la vente. Le modèle économique est à affiner pour proposer ce système à un coût abordable aux acteurs du monde agricole. Des partenariats sont mises en place avec le CNES (Centre national d'études spatiales) pour accéder aux données satellitaires. Des partenariats avec des fermes agro-écologiques sont recherchés pour accélérer les travaux de recherche et développement.



Fatoumata Kébé, scientifique, docteure en astronomie, CONNECTED ECO

BITLAND, organisme ghanéen de développement, crée une technologie Blockchain pour le cadastre et la gouvernance foncière



Près de 90 % des terres rurales ghanéennes ne sont pas enregistrées dans une base de données officielle et de nombreux citoyens n'ont pas encore d'adresse officielle. L'absence de sécurité foncière freine en partie les investissements nécessaires au développement de la productivité agricole. L'innovation numérique de Bitland crée un registre de propriété transparent et infalsifiable, permettant d'assurer une plus grande crédibilité des transactions foncières. Les particuliers peuvent ainsi bénéficier des services de l'Etat.

L'avocat Stephane Brabant, ami de la CADE, qui travaille beaucoup sur les questions de RSE, estime, dans un article qu'il a publié dans Le Monde, que : « la blockchain est particulièrement adaptée au contexte africain. (...) les 40 % de terres rurales actuellement cadastrées en Afrique ont été immatriculées sur la base des connaissances traditionnelles des délimitations des terres que détiennent les chefs traditionnels, véritables cadastres vivants ».

Pour rappel définition de la Blockchain (la Cade avait consacré début 2017 un article sur ce sujet par Aissata Diakité, Lettre Cade n°177 p13) : La blockchain est une technologie de stockage et de transmission d'informations, transparente, sécurisée, et fonctionnant sans organe central de contrôle. Par extension, une blockchain constitue une base de données publique, sécurisée et distribuée (c'est-à-dire partagée par ses différents utilisateurs, sans intermédiaire). Cette blockchain (« chaîne de blocs ») contient l'ensemble des échanges effectués entre ses utilisateurs depuis sa création, échanges dont chacun peut vérifier la validité (c'est-à-dire vérifier depuis son ordinateur si la chaîne est bonne ou si quelqu'un a tenté d'y glisser un « faux »).

Guidage GPS des engins agricoles par l'entreprise SARIS du Groupe français SOMDIAA



La Société Agricole de Raffinage Industriel du Sucre du Congo (SARIS) cultive de la canne à sucre et produit du sucre blond et raffiné. L'entreprise a modernisé son approche de l'agriculture et a adopté une technologie de pointe : le guidage des engins agricoles par GPS. Vingt cinq conducteurs ont été formés à ce nouvel outil qui constitue une avancée au niveau de l'« agriculture raisonnée ».

Recension et sélection de ces quelques activités et initiatives d'innovateurs
par **Roland Portella**

« Dynamiques du développement en Afrique 2018 »

Ce rapport ^{*1} propose un tour d'horizon des dynamiques de développement de l'Afrique et de son intégration dans l'économie mondiale.

Il présente ensuite «les cinq méga-tendances présidant au développement actuel et à venir du continent». Suivent cinq chapitres consacrés aux cinq régions ^{*2} de l'Afrique telles que définies dans le traité d'Abuja.

Le rapport conclut par le recensement des « dix actions phares susceptibles d'aider l'Afrique à réaliser ses objectifs de développement ».

L'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale

L'Afrique a connu un taux de croissance annuel moyen de 4,6 % entre 2000 et 2016. « Cette dynamique est due aux variations favorables des cours des matières premières, aux progrès dans la conduite des politiques macroéconomiques et aux stratégies de diversification de la croissance ».

Il reste beaucoup à faire, car :

- De nombreux pays ont des taux de croissance très volatils.
- La qualité des emplois créés reste insuffisante et, au rythme actuel, « 66 % des emplois seront précaires en 2022, un taux bien supérieur à l'objectif prévu ».
- « La réduction des inégalités est indispensable pour garantir une dynamique de croissance inclusive et résiliente ».

L'Afrique devra diversifier ses exportations, approfondir son intégration régionale et mieux exploiter les opportunités offertes par la demande locale. La moitié de ses échanges se fait aujourd'hui avec des partenaires émergents, notamment la Chine et l'Inde. En 2013, la « pauvreté extrême » touchait encore 395 millions de personnes (celles qui vivent avec moins de 1,90 dollar US par jour) !

« Les méga-tendances de l'intégration de l'Afrique à l'économie mondiale »

Les cinq méga-tendances, « porteuses de défis et de promesses », qui influenceront la dynamique du développement africain sont : la part croissante des pays émergents dans l'économie mondiale ; les mutations technologiques et le passage au numérique ; l'essor démographique du continent ; la transition urbaine ; le changement climatique.

1 Le basculement de la richesse

Le poids des pays émergents dans l'économie mondiale a dépassé la barre des 50 % en 2008. « La crise financière mondiale de 2008-09 et le rééquilibrage du modèle de croissance en Chine ont entraîné un effondrement des cours du pétrole et des métaux » qui a notamment frappé les pays exportateurs de produits de base.

Ce processus a permis à l'Afrique de diversifier ses partenariats. « Ce basculement a influé sur les prix relatifs des biens, des services et des salaires, modifié les termes de l'échange et apporté de nouvelles sources de financement en faveur du développement ».

2 La nouvelle révolution de la production

Elle aura d'importantes répercussions sur l'économie du continent, grâce aux nouvelles technologies, aux nouveaux matériaux (nano et biotechnologies) et aux nouveaux processus (intelligence artificielle et autres).

« Dans le cadre de cette révolution de la production,... les services et les données constitueront la majeure partie des échanges commerciaux à l'international ». Les entrepreneurs du continent africain auront ainsi « un meilleur accès à de nouveaux modes de production et de réseaux mondiaux, dont ils étaient coupés auparavant ».

Cette révolution de la production présente des risques, comme l'automatisation de nombreux emplois peu qualifiés dans le secteur manufacturier. Ce risque est élevé dans des pays comme l'Éthiopie, l'Afrique du Sud, l'Angola, Maurice, le Nigeria et les Seychelles, où plus de la moitié des emplois sont « à risque d'informatisation ».

Les pays africains devront donc « doter leur population active de compétences de qualité qui répondent aux besoins de l'économie numérique » et investir massivement dans leurs infrastructures de liaisons terrestres.

3 Les dividendes démographiques

L'Afrique compte aujourd'hui une population de près de 1,2 milliard de personnes. Sa population en âge de travailler est plus importante que la population en situation de dépendance ^{*3}.

« L'Afrique pourrait récolter les fruits d'un deuxième dividende démographique par une accumulation de l'épargne et une hausse des investissements dans le ca-

pital physique et humain, notamment la santé et l'éducation des enfants ».

Encore faut-il que la progression de la population en âge de travailler soit suivie d'une augmentation de l'offre de travail, alors que « d'ici à 2030, une moyenne de 29 millions de jeunes grossira chaque année les rangs des plus de 16 ans pour former un contingent de jeunes actifs sans précédent »!



L'inadéquation des compétences demeure un «enjeu de taille» et la qualité des systèmes éducatifs doit s'améliorer, car «seuls 10,5 % des élèves du secondaire sont inscrits dans des cursus professionnels, souvent sous-financés ».



4 La transition urbaine

L'urbanisation a permis d'élargir les marchés intérieurs, d'augmenter la demande de produits alimentaires à forte valeur ajoutée, avec un changement des régimes alimentaires. La classe moyenne *⁴ a plus que doublé entre 1990 et 2013, passant de 108 millions d'habitants à 247 millions!

A signaler, entre autres avantages induits par l'urbanisa-

tion, les progrès de la demande urbaine en biens et services dans le bâtiment et les secteurs connexes. De plus, « les IDE *⁵ qui entendent tirer profit des marchés urbains d'Afrique se multiplient....Parmi tous les emplois créés directement par les IDE en Afrique entre 2003 et 2014, 83 % étaient localisés dans des villes ».



Le taux d'urbanisation élevé se traduit surtout par la création d'emplois informels (61 % de l'emploi en milieu urbain) ou de services à faible valeur ajoutée. Cette urbanisation se traduit principalement par une expansion spatiale, alors qu'il faudrait « au moins 15 000 habitants au km² pour qu'un réseau de transport soit viable ».



Près des deux tiers des citoyens africains vivent dans des habitats précaires, dont beaucoup dans des bidonvilles.

5 Le changement climatique et la transition vers une économie verte

Le continent contribue pour moins de 4 % aux émissions de gaz à effet de serre, mais les pays africains vont consommer de plus en plus d'énergie, notamment en électricité d'origine fossile, avec une hausse des émissions de CO₂. Les inondations résultant de la montée des océans peu-

vent toucher les zones côtières à faible élévation. « La raréfaction des pluies, la désertification et l'élévation des températures affectent gravement l'Afrique », notamment la production agricole.

*3 les personnes âgées de moins de 15 ans et de plus de 65 ans.
*4 définie par un niveau de dépenses compris entre 5 et 20 dollars US par jour.
*5 IDE "investissements directs à l'étranger"

L'Afrique va devoir supporter de lourdes charges financières, alors que « les interventions actuellement menées pour que le continent s'adapte au changement climatique coûteront 7 à 15 milliards de dollars US par an d'ici à 2020 »!

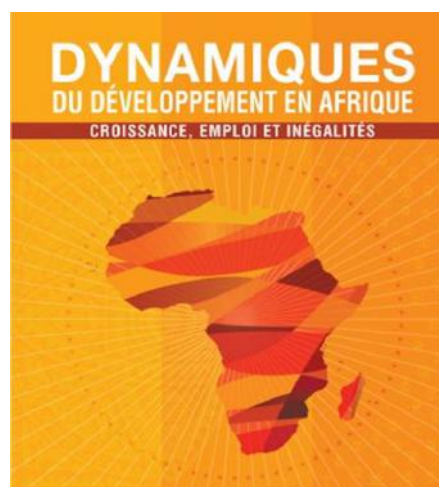
Le programme d'action pour le développement de l'Afrique

Le rapport propose « dix mesures pour améliorer la croissance, créer des emplois et réduire les inégalités » :

- Développement économique durable : favoriser l'investissement intérieur, diversifier les exportations, renforcer les liens rural-urbain, encourager la croissance verte.

- Développement social : renforcer et améliorer l'accès à l'éducation, renforcer les systèmes de protection sociale, y compris pour le travail et la santé.

- Développement des institutions : améliorer les partenariats de l'Afrique avec le reste du monde, approfondir l'intégration régionale, mobiliser les ressources intérieures, renforcer la gouvernance économique et politique.



Auteurs
Commission de l'Union Africaine and OCDE
11 Jul 2018
276 pages
ISBN :
9789264302525 (PDF)
<https://doi.org/10.1787/9789264302525-fr>

Enrichi de nombreux tableaux et graphiques de synthèse, ce rapport donne une image précise et nuancée des forces et faiblesses de l'Afrique, ou plutôt des Afriques, grâce aux analyses spécifiques consacrées à chaque région.

Extrait de la note de présentation du rapport :

Cet ouvrage a pour vocation de nourrir le débat entre les membres de l'Union Africaine, ainsi que les citoyens, entrepreneurs et chercheurs. Son ambition est de participer à une nouvelle coopération – entre pays, régions... – tournée vers l'apprentissage mutuel et la préservation de nos biens communs. Il est lui-même le fruit de la coopération entre la Commission de l'Union Africaine et le Centre de développement de l'OCDE.

Jean Roch

*1 CUA/OCDE (2018), Dynamiques du développement en Afrique 2018 : Croissance, emploi et inégalités, CUA, Addis Abeba/Éditions, OCDE, Paris.

*2 Afrique australe, Afrique centrale, Afrique de l'Est, Afrique du Nord, Afrique de l'Ouest.

Noté pour vous

Paludisme

Le journal *La Croix*, dans son édition du 18 décembre publie un court article intitulé : « L'effet antipaludéen d'une infusion d'armoise démontré »

L'article énonce qu'une étude clinique très sérieuse (norme OMS) a été menée à partir de 2015 dans l'est de la République démocratique du Congo, sous la conduite d'un infectiologue de l'université de Kolwezi, Jérôme Munyangi, appuyé par des chercheurs africains, français, belges, luxembourgeois et américains, sur la comparaison d'une infusion d'armoise (*Artemisia sp*) avec l'un des traitements le plus prescrits contre le paludisme à base d'artésunate modique.

En 28 jours d'essai, l'absorption de la tisane d'armoise a présenté de meilleurs résultats contre le parasite vecteur du paludisme que le traitement médicamenteux classique, tout en brisant le cycle de propagation de l'infection.

Le rapport a été publié le 1^{er} décembre 2018 dans *Phytomedicine*.

Ces résultats apportent de l'espoir même si beaucoup de questions restent encore ouvertes.

Jean Brice Simonin

En photos les 2 espèces d'armoise utilisées



Artemisia afra, cultivée sur l'île d'Yeu



Artemisia annua, Chine

Nos Vœux

« Au gui, l'an neuf ! »



C'est avec cette formule de bénédiction venue du fond des âges que nous vous souhaitons, à vous qui avez la curiosité de parvenir à cette page et à tous vos proches, une année dix **neuf** du troisième millénaire riche en expériences humaines, en réflexions et actions porteuses d'avenir heureux pour le monde qui nous abrite ! Qu'avec votre soutien, vous qui, d'une façon ou une autre, avez accès à la double culture africaine et européenne, la Cade continue à promouvoir les lignes de force d'une évolution en vue du bien commun de nos deux continents et par là même du monde entier !

et démocratisent la possibilité de créer des richesses. Une masse de plus en plus importante d'acteurs économiques et sociaux venant de milieux sociaux modestes ont des potentiels de créativité et d'innovation, de production, de développement d'activités, à valoriser pour créer les richesses de demain et diffuser équitablement les savoirs vers les plus défavorisés. Il est donc plus qu'urgent de créer les conditions d'économies populaires (ou capitalo-progressistes) aux critères d'investissement moins normés que ceux des économies des marchés ou plus exactement répondant à des critères plus larges et plus souples.

C'est dans cette dynamique positive que doivent s'insérer justement les investissements à impacts positifs dont les détenteurs de capitaux et d'épargne seraient de plus en plus nombreux à en être friands à travers le monde, nous dit-on. Nous y reviendrons...

Roland Portella
Président de la Cade



Agenda de la CADE

Les Rencontres de La CADE

"Eau, Assainissement, en Afrique et Méditerranée : Nouveaux modèles de partenariats publics-privés" le **Lundi 11 Février 2019, 15h30 à 18h**, Amphithéâtre du Conseil Supérieur du Notariat : 60, avenue de la Tour-Maubourg, 75007 Paris.
Evènement de la CADE en partenariat avec EAU VIVE INTERNATIONAL

Consulter notre site internet pour plus d'informations et pour s'inscrire.

Inscription obligatoire à travers le formulaire d'inscription du site de la CADE : <http://www.afrique-demain.org> ou directement par mail à cade@afrique-demain.org en précisant vos coordonnées (nom, prénom, adresse, téléphone,...)

Coordination pour l'Afrique de Demain (CADE)

Association Loi 1901
Président : Roland Portella
Président d'honneur : Michel Levallois +
Vice-présidents : Raymond Césaire, Jean Brice Simonin,
Secrétaire générale : Claudie Lasserre-Rasoazanamanana
Trésorier : Gaylord Lukanga Feza

La Lettre de la CADE

Directeur de publication : Roland Portella
Comité de rédaction : Jean-Loïc Baudet, Raymond Césaire,
Philippe Mathieu, Jean Roch, Henri Senghor,
Jean Brice Simonin.

Iconographie, mise en page et maquette :
Urmine Gounongbé

Crédits photos :
Table ronde les rencontres Africa et les personnes physiques et morales citées
Page éco : Cade/JBS et éditeur du rapport

La CADE : 33 avenue Philippe Auguste 75011 Paris

Courriel : cade@afrique-demain.org
Site : www.afrique-demain.org
Dépôt légal à parution. Numéro ISSN : 1290-581X

Copyright :

Le contenu de *La Lettre* de la CADE est libre de droits pour des usages non commerciaux, à la condition de citer la source (CADE) et de ne pas modifier le texte.

Abonnement à *La Lettre de la CADE* :



Nom.....
Prénom.....
Adresse

Code postal Ville

Courriel

Abonnement seul : 40 €, - étudiants : 8 €, - entreprises, collectivités locales : 200 €. Adhésion individuelle à l'Association : 55 €

Une version papier de la lettre, en sus de la version numérique, revient à 20 €

Paiement par chèque à l'ordre de la CADE.